

[www.aefinfo.fr /depeche/725139-plf-2025-le-senat-rejette-le-retablissement-des-4-000-postes-mais-le-m...](http://www.aefinfo.fr/depeche/725139-plf-2025-le-senat-rejette-le-retablissement-des-4-000-postes-mais-le-m...)

PLF 2025 : le Sénat rejette le rétablissement des 4 000 postes mais le MEN reste confiant sur ses promesses de recrutements

Cécile Olivier : 4-5 minutes : 23/01/2025

Dans le cadre de la discussion sur le PLF 2025, le Sénat a voté contre un amendement du gouvernement rehaussant le schéma d'emplois du ministère de l'Éducation nationale de 4 000 ETP par rapport à la version initiale du projet de loi de finances pour 2025. Le rapporteur général du projet de loi, Jean-François Husson, reproche au gouvernement de ne pas tenir compte des évolutions démographiques à la baisse. Mais le MEN, interrogé par AEF info, reste "confiant" sur son objectif de recrutements d'enseignants promis, assurant que le plafond d'emplois actuel est suffisant pour le faire.



Le Sénat a adopté l'ensemble du projet de loi de finances 2025 Victor Velter

Comme prévu, le gouvernement a présenté mercredi soir un amendement au projet de loi de finances 2025 rehaussant le schéma d'emplois du ministère de l'Éducation nationale de 4 000 ETP par rapport à la version initiale du projet de loi, conformément à l'engagement pris par le Premier ministre.

Mais le Sénat, en séance publique, a voté contre cet amendement, par 184 voix, contre 136. "L'annonce du Premier ministre contredit notre vote unanime sur les crédits de l'enseignement scolaire, intervenu avant la censure et qui prenait en compte les évolutions démographiques [et supprimait 2 000 postes et non plus 4 000] ([lire sur AEF info](#)). Il aurait été de bonne politique d'adapter les effectifs d'enseignants en

conséquence", a déclaré le rapporteur général du PLF 2025, Jean-François Husson (Les Républicains, Meurthe-et-Moselle).

"Si ces 4 000 emplois sont effectivement créés, cela coûtera 150 millions d'euros en année pleine - ce n'est pas l'épaisseur du trait", a ajouté le sénateur.

le men reste confiant sur les promesses de recrutement

Avec ce vote des sénateurs, le projet du gouvernement de revenir sur la suppression des 4 000 postes enseignants est-il remis en cause ? Contacté par AEF info, le MEN reste "confiant", même s'il souligne que "le Parlement est souverain". Il indique que le plafond d'emplois actuel dans l'Éducation nationale permettrait, dans l'absolu, de recruter en 2025 les enseignants promis, le plafond d'emplois pour l'Éducation nationale étant suffisamment haut pour créer de nouveaux postes.

Par ailleurs, les sénateurs ont adopté, en décembre dernier, un amendement augmentant les crédits de la mission "Enseignement scolaire" de 74 M€ afin de rétablir des postes enseignants ([lire sur AEF info](#)). Le MEN assure que "cette enveloppe permettrait de procéder au recrutement de 4 000 postes enseignants en 2025".

Ce point sera discuté en CMP (Commission mixte paritaire) le 30 janvier 2025, avant que l'Assemblée nationale ait le dernier mot sur le budget, sachant qu'un "large consensus politique s'est formé au sujet du rétablissement des postes d'enseignants" sur les bancs de la gauche et du bloc central.

adoption du plf 2025 au sénat

Le Sénat a adopté en première lecture, jeudi 23 janvier 2025, l'ensemble du projet de loi de finances pour 2025. 217 sénateurs ont voté pour, 105 ont voté contre et 22 se sont abstenus. Après la censure du gouvernement dirigé par Michel Barnier par l'Assemblée nationale, le 4 décembre 2024, ce PLF 2025 a été considéré comme rejeté par les députés. La commission mixte paritaire réunissant sept députés et sept sénateurs doit se réunir jeudi 30 janvier pour tenter de trouver un texte de compromis entre les deux assemblées.

Lors de l'examen des crédits de la mission enseignement scolaire en décembre dernier ([lire sur AEF info](#)), 12 amendements avaient été adoptés par les sénateurs, dont :

- le rétablissement de 2 000 ETP dans le premier degré public, pour 74 M€,
- la minoration de 1 Md€ des crédits dédiés à la formation des enseignants, car "sous-consommés",
- 31 M€ pour la prise en charge des AESH par l'État durant la pause méridienne.

Trois autres amendements adoptés portent sur des opérateurs ou organismes :

- réduction de 20 M€ des subventions publiques à destination du réseau Canopé
- réduction de 5 M€ des subventions publiques à l'Onisep,
- suppression du Conseil d'évaluation de l'école, jugé "inadapté et coûteux".